



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTION D'UNE NOUVELLE PRÉFÈTE POUR LA MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

Chelsea, le 23 novembre 2017. C'est par l'élection d'un nouveau préfet que la séance du Conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a débuté hier soir. Les maires ont fait leur choix, élisant madame Caryl Green, mairesse de la municipalité de Chelsea, à titre de préfète de la MRC pour les deux (2) prochaines années. Monsieur Jacques Laurin, maire de la municipalité de Val-des-Monts a par ailleurs été nommé par ses pairs à titre de préfet suppléant.

La MRC des Collines-de-l'Outaouais regroupe sept municipalités dont Cantley, Chelsea, L'Ange-Gardien, La Pêche, Notre-Dame-de-la-Salette, Pontiac et Val-des-Monts. Le Conseil des maires est formé de : madame Madeleine Brunette, mairesse de la municipalité de Cantley, madame Caryl Green, mairesse de la municipalité de Chelsea, monsieur Marc Louis-Seize, maire de la municipalité de L'Ange-Gardien, monsieur Guillaume Lamoureux, maire de la municipalité de La Pêche, monsieur Denis Légaré, maire de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, madame Joanne Labadie, mairesse de la municipalité de Pontiac et monsieur Jacques Laurin, maire de la municipalité de Val-des-Monts.

En tant que nouvelle préfète, Madame Green favorise une vision régionale et une grande coopération entre les municipalités. Selon elle, les municipalités de la MRC doivent travailler ensemble afin d'offrir aux citoyens des services efficaces et de qualité.

Le Conseil offre également ses plus sincères félicitations aux conseillers(ières) réélus(es) et citoyens(nes) élus(es) membres des conseils municipaux des municipalités de la MRC.

-30-

Source :

Monique Charron
Directrice générale adjointe
MRC des Collines-de-l'Outaouais
819 827-0516 poste 2228
mcharron@mrcdescollines.com